



Chemins d'impros ...



Paul KLEE

***un cycle de 2 stages d'improvisation
donnant lieu à une représentation publique avec Eric Noyer***

1° stage : du lundi 8 au jeudi 11 mars 2021

2° stage : du dimanche 6 au mercredi 9 juin 2021

chez Denise Van Marle 59, rue du palais de justice 66500 Prades

Premier soir de 20H à 22H

Deux jours suivants de 9H30 à 12H30 puis de 14H à 17H

Journée finale de 9H30 à 12H30

Bonjour,

Je vais venir continuer un élan d'improvisation que j'entretiens à Prades depuis octobre 2018.

Je viens avec de multiples propositions pour visiter et approfondir les éléments musicaux comme l'écoute des intervalles, enjeux corporels des mesures de bases (6/8, 3/4, 9/8, 4/4), sens de la phrase, choix des paroles, structure du morceau ... en lien avec la force de l'expression libre qui jaillit si mystérieusement. Aucun niveau technique n'est demandé. La base du travail sera le corps, la voix et l'écoute. Chaque journée se clôturera par un « concert » entre nous pour expérimenter notre présence dans la durée de la vie musicale.

A partir de ces éléments, nous essayerons d'envisager un espace musical ouvert et construit à la fois pour se préparer à un concert public.

L'enjeu du stage sera d'équilibrer le travail individuel (je suis entièrement responsable de mon discours) et le travail collectif « duo-trio-quatuor-tutti » (je suis en lien avec les autres pour créer un discours collectif). Régulièrement, je souhaite que certaines séquences soient proposées par une personne du groupe.

Nous ferons des bilans en fin de journée pour faire le point des attentes, des demandes et de intuitions de chacun.

Eric Noyer - <https://www.eric-noyer.fr/>

Coupon à renvoyer à : **Catherine ISAIA**

2 carrer parsuire 66820 FILLOLS

06 18 09 48 78

e-mail : cathisaia18@gmail.com

BULLETTIN D'INSCRIPTION

Je désire participer au premier stage de "Chemins d'impros ..." (du 8 au 11 mars 2021)

* Je m'inscris à l'association Tam-Tams pour 2020 (15 Euros)

et

* Je m'inscris à ce projet

L'inscription au stage est de 95 € par personne (repas et hébergement non-compris)

(toutefois, pour permettre la participation du plus grand nombre, l'inscription au stage peut être au minimum de 60 Euros)

Je verse un premier acompte de 40 Euros (non remboursable).

Le chèque est à libeller au nom de l'association TAM-TAMS.

JE M'APPELLE _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

e-mail _____

Je chante SOPRANO - ALTO - TENOR - BASSE